

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

le Préfet

Nancy, le 23 JAN. 2020

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle

à

Destinataires in fine

Objet : Pollution terrestre sur le site de la base aérienne 133 le 9 décembre 2019

Le 11 décembre 2019, la préfecture de Meurthe-et-Moselle a été informée d'une pollution des sols sur la base aérienne 133 de Nancy-Ochey. Cette pollution fait suite au débordement de 67 m³ de kérosène lors du remplissage d'une cuve survenu le 9 décembre 2019.

Les services du ministère des armées ont très rapidement mis en œuvre des actions pour limiter l'impact de cette pollution sur le sous-sol. Ils ont également mis en évidence le fait que les conséquences de cet incident pouvaient dépasser le périmètre de l'enceinte militaire et potentiellement arriver jusqu'aux points de captage utilisés dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable.

Aussi, des premières mesures de gestion ont été mises en œuvre pour 3 sources identifiées comme étant susceptibles d'être impactées (Pierre-la-Treiche, Sexey-aux-Forges et Viterne). Celles-ci font l'objet de contrôles visuels et olfactifs plusieurs fois par jour. Les résultats des analyses diligentées par la base aérienne sont négatifs à ce jour. Courant janvier 2020, les terres contaminées vont être décaissées et dépolluées.

Eu égard à la nature karstique des sols, cet événement fait l'objet de la plus grande vigilance des services de l'Etat mobilisés sur ce dossier (préfecture, ARS, délégué militaire départemental). J'ai ainsi organisé une réunion de travail le 14 janvier 2020 sur ce sujet, au cours de laquelle il a notamment été convenu de mener les actions suivantes :

- réalisation d'une étude hydrogéologique afin de définir la zone d'impact probable de cette pollution ainsi que les mesures pérennes à mettre en œuvre pour maîtriser les risques liés à cette contamination ;
- réalisation d'analyses concernant l'eau potable pour les sources suivantes : source Girondeuil à Viterne, source de la Chapelle Ste Anne à Sexey-aux-Forges, source Poulain à Pierre-la-Treiche et source de la Renarde à Bicqueley ;
- élargissement de la surveillance visuelle et olfactive à une 4^{ème} ressource en eau potable à Bicqueley.

.../...

Je vous invite à informer les services de la préfecture et de l'ARS de toute suspicion de contamination des ressources publiques ou privées utilisées à des fins d'eau potable par hydrocarbures suite à un constat visuel (irisation en surface) ou olfactif (odeur facilement identifiable).

Par ailleurs, je vous recommande également d'informer de la situation les propriétaires de puits privés de votre commune.

Mes services restent à votre disposition pour continuer à vous apporter les informations complémentaires que vous estimeriez utile d'obtenir dans ce dossier.



Eric FREYSSELINARD

Destinataires :

- MM. les Maires de Bicqueley, Pierre-la-Treiche, Sexey-aux-Forges et Viterne
- M. le Président de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais
- M. le Président du Syndicat mixte d'eau potable du Toulais Sud

Copie à :

- Mme la sous-préfète de TOUL
- M. le délégué militaire départemental
- M. le Colonel Commandant la BA 133
- Mme la déléguée territoriale de l'ARS